



le planning
familial

Vous avez entre les mains un cahier d'activités dédié à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), conçu par l'équipe du Planning Familial. Nous avons souhaité avec ce cahier, **apporter des connaissances sur le droit à l'avortement et à la contraception en France.**

Le droit à l'avortement est un acquis fondamental, fruit de luttes féministes historiques et de progrès sociaux importants, mais malgré cela **il reste encore beaucoup à faire pour garantir un accès équitable, sans tabou ni discriminations, à ce droit** et le baromètre de l'accès à l'avortement réalisé par le Planning avec l'IFOP confirme cela.

L'avortement concerne avant tout les femmes et ce livret en parle souvent en ces termes. C'est un choix lié à l'histoire des luttes féministes, où l'accès à l'IVG a été un combat majeur pour les droits des femmes. Cependant, il est important de rappeler que l'IVG ne concerne pas seulement les femmes. Les personnes transmasculines et non-binaires peuvent également être concernées par cette question. Au Planning, nous souhaitons reconnaître la diversité des parcours et rappeler que le droit à l'IVG doit être accessible à toutes les personnes qui en ont besoin, quelles que soient leur identité de genre.

Mots mêlés, quizz, rébus, coloriage... Vous trouverez dans ces pages des informations sur des aspects historiques, médicaux et législatifs de l'IVG, des jeux qui vous sensibiliseront et peut-être vous donneront à réfléchir ;)

Alors bonne lecture et jouez bien !



Et si vous avez envie de prolonger vos connaissances, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : www.planning-familial.org



Pour toute question sur l'avortement et la contraception, un seul numéro : **0 800 08 11 11** et le site : www.ivg-contraception-sexualites.org

Qui sommes-nous ?

Le Planning Familial est une association féministe et d'éducation populaire. Depuis 1956, il milite pour un accès inconditionnel à la contraception, à l'avortement, à l'éducation à la sexualité et lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Il est membre du réseau IPPF (Fédération Internationale des Planning Familiaux) et prend ainsi part aux combats féministes internationaux. Fort de son maillage territorial composé de 80 associations départementales, le Planning Familial a toujours eu pour priorité d'aller à la rencontre des publics les plus en difficultés. Ses modalités d'intervention sont multiples : animations en milieu scolaire, actions de prévention, consultations médicales, groupes de paroles, permanences au numéro vert national, etc. Chaque année, près d'un demi-million de personnes sont touchées par ses actions.

SOMMAIRE

Histoire du droit à l'avortement

PAGE 4

Comment ça se passe en France ?

PAGE 12

Comment ça se passe dans le reste du monde ?

PAGE 23

Plaidoyer

PAGE 28

Résultat des jeux

PAGE 36

Lexique

PAGE 38

HISTOIRE DU DROIT À L'AVORTEMENT



LES DATES CLÉS

L'accès aux droits sexuels et reproductifs et plus particulièrement à la contraception et à l'avortement en France, est le résultat d'une **très forte mobilisation des mouvements féministes** qui ont permis de faire progresser ces droits.

Ce jeu vous montre **les grandes dates**, depuis la légalisation de la contraception, premier pas vers une liberté des femmes à disposer de leur corps, jusqu'à l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution en 2024. Il met également en lumière **des avancées importantes**, parfois perçues comme anecdotiques, mais néanmoins cruciales, telles que la gratuité de l'avortement.



Jeu n°1

Les dates à relier



LES FIGURES IMPORTANTES

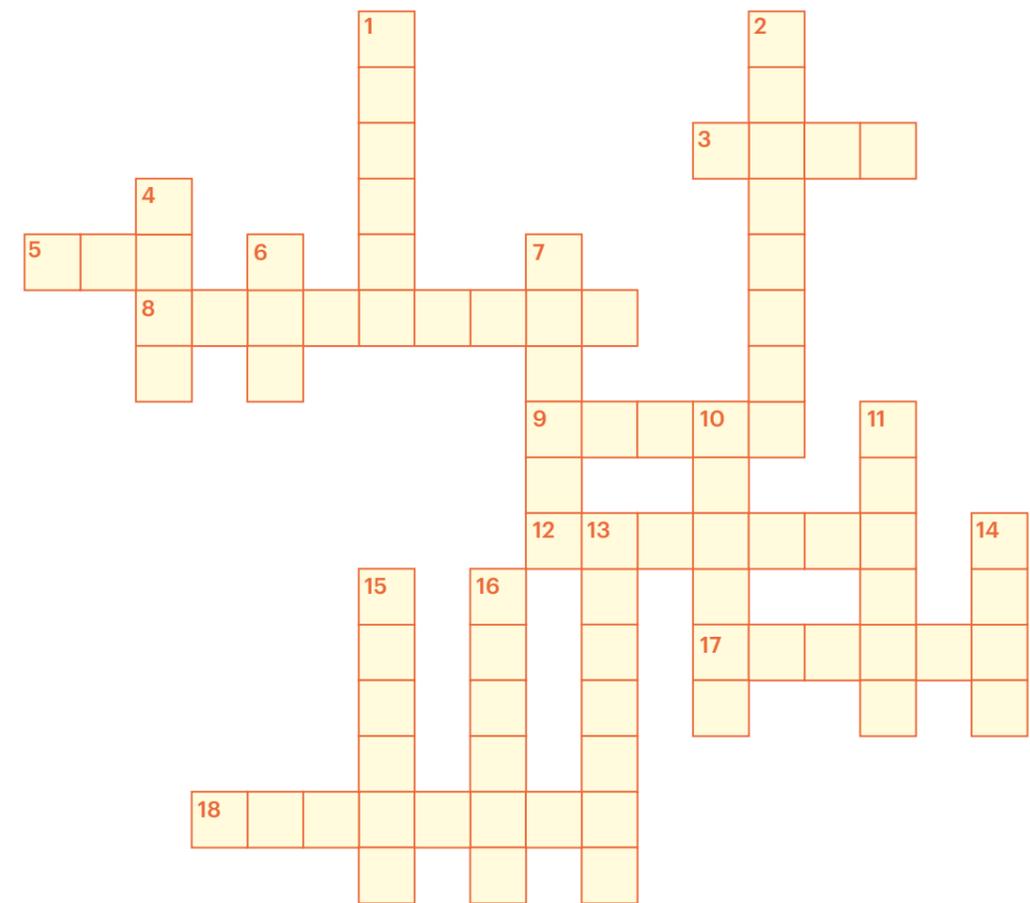
Le militantisme pour le droit à l'avortement est politique, idéologique, scientifique...

Depuis le début du 20^e siècle des militant·es se sont engagé·es parfois au péril de leur vie, elles ont agi, créé des associations, légiféré, défendu dans la rue et dans les tribunaux **le droit des femmes à disposer de leur corps.**



Jeu n°2

Les mots croisés



Horizontal

- Association créée en avril 1973 dans le but de légaliser l'interruption volontaire de grossesse en France
- Militante du droit à l'avortement, instigatrice du manifeste des 343 et participe à la création du MFPF
- Militante du droit à l'avortement qui pratiqua elle-même des avortements au début du 20^e siècle
- Ministre des droits des femmes, elle a porté la loi sur le remboursement de l'IVG du 31 décembre 1982
- Ancienne députée, autrice de la loi allongeant les délais à 14sg notamment
- Avocate et femme politique, co fondatrice de "Choisir la cause des femmes"
- Philosophe française, autrice du "2^e sexe"

Vertical

- Co-fondatrice du MLF, militante et théoricienne des droits des femmes, psychanalyste
- Cofondatrice de FMA (Féminin Masculin Avenir), groupe mixte, qui fut à l'origine du MLF en 1970

- Association créée en 1956, qui a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement
- Mouvement féministe français né en 1970, qui revendique la libre disposition du corps des femmes
- Actrice française et militante féministe, signataire du manifeste des 343
- Chercheuse du CNRS depuis 1966 dans le domaine des études féministes ou études de genre, elle est une des cofondatrices de Nouvelles Questions féministes
- Romancière, philosophe, théoricienne et militante féministe lesbienne française.
- Journaliste et militante féministe française qui s'est battue en faveur de l'éligibilité des femmes et de leur droit de vote
- Ancienne ministre de la santé qui a oeuvré pour la légalisation du droit à l'avortement
- 1^{ère} secrétaire d'État à la Condition féminine
- Co-autrice avec Martine Aubry de la loi de 2001 allongeant les délais pour avorter à 12 semaines et autorisant les ivg médicamenteuses

QUI SUIS-JE ?

Le mouvement féministe porte le combat d'un **avortement libre, sûr et gratuit**.

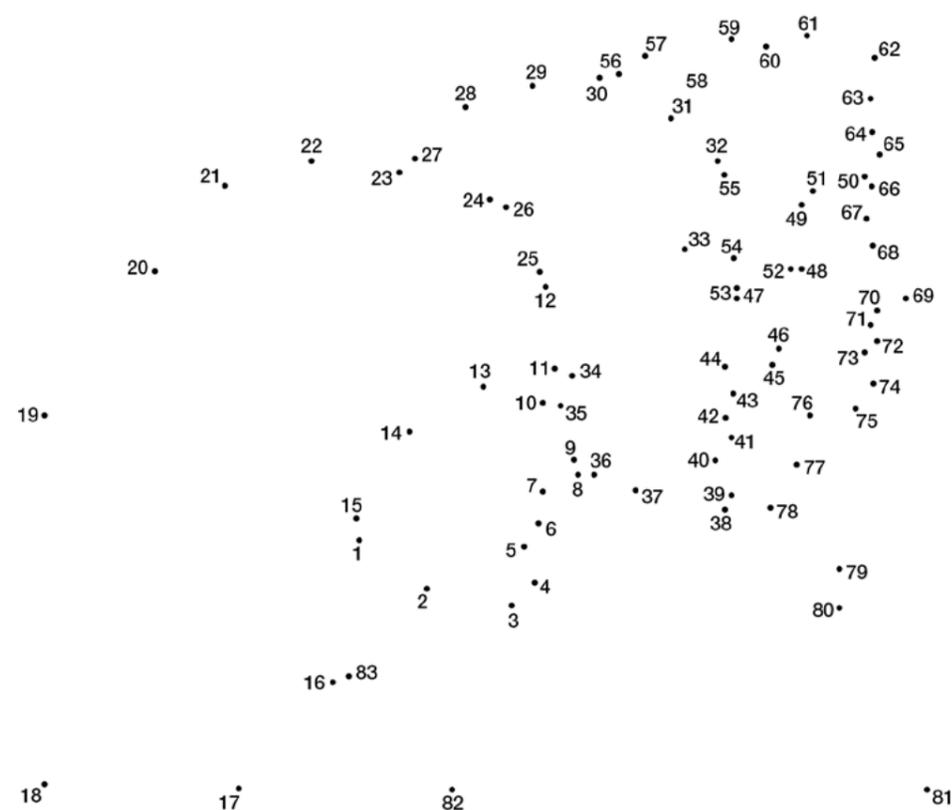
Il vise à empêcher les reculs juridiques, à exiger des avancées légales pour défendre l'autonomie en matière de santé sexuelle et reproductive.

Ce combat repose sur différentes campagnes de communication destinées à informer et soutenir les décisions des individu.es.



Les points à relier

un enfant...
si je veux...
quand je veux.





COMMENT
ÇA SE PASSE
EN PRATIQUE
EN FRANCE ?

DÉROULEMENT D'UNE IVG

Le déroulement d'une IVG en France suit des étapes bien précises, mais il est l'objet d'une réglementation qui a évolué au gré des avancées légales et techniques.

Ces évolutions sont souvent impulsées par les mouvements féministes et des personnalités politiques soucieuses du respect de l'autonomie des femmes dans les choix effectués à toutes les étapes du parcours.

Scénario n°1

Marie a eu **une relation sexuelle**. À côté d'elle se trouve son téléphone. Elle compose le **Numéro vert national (NVN)** qu'elle retrouve sur une carte. Après quelques secondes, quelqu'un décroche sur le « Sexualités, contraception, IVG, bonjour » entend-t-elle. Après quelques minutes d'échange, Euréka ! Marie a obtenu les informations dont elle avait besoin. Sans plus attendre, elle se rend directement dans le centre de santé à 4 kilomètres de chez elle pour y faire **une échographie et une prise de sang respectant les bonnes pratiques** d'un parcours IVG.

L'acte médical est réalisé. Marie est orientée à deux arrêts de bus. Là, elle y retrouve des **professionnel·les bienveillant·es** qui s'assurent du respect de **son consentement**. Elle choisit librement **la méthode**. Cette méthode est bien pratiquée, maîtrisée et respectueuse des obligations légales dans **l'établissement qu'elle a elle-même choisi**.

Tout se passe comme elle le veut, **l'IVG est réalisée**. Elle décide de ne pas se rendre à son entretien post-IVG. Marie, n'en ressent pas le besoin.

Ton résultat : _____

Scénario n°2

Joséphine a 16 ans. Elle a **des interrogations** car elle a un retard sur son cycle. Elle décide de se rendre dans un laboratoire pour faire **une prise de sang**, à quatre pâtés de maisons de chez elle. Après un échange avec une dame qui s'appelle Marie, qu'elle rencontre au laboratoire, elle est orientée vers des CCF qui travaillent à 5 rues vers l'est du laboratoire.

Joséphine est reçue pour **un entretien psycho-social**, un arrêt obligatoire pour elle. Elle obtient une écoute, un soutien psychologique, des informations et des conseils sur sa situation. La CCF qui l'a reçue accepte d'accompagner en tant que personne de confiance pour la suite. En étant accompagnée, elle prend confiance et arrive à exprimer **son consentement** libre et éclairé aux autres professionnel·les que Joséphine rencontre. Elle **choisit sa méthode** sans accroc et **l'établissement** qu'elle souhaite pour réaliser cet acte.

Elle **réalise l'IVG** sans encombre. Quelques jours sont passés, Joséphine décide de se présenter volontairement à **son entretien post-IVG**. Elle y aborde différents sujets notamment sur sa contraception.

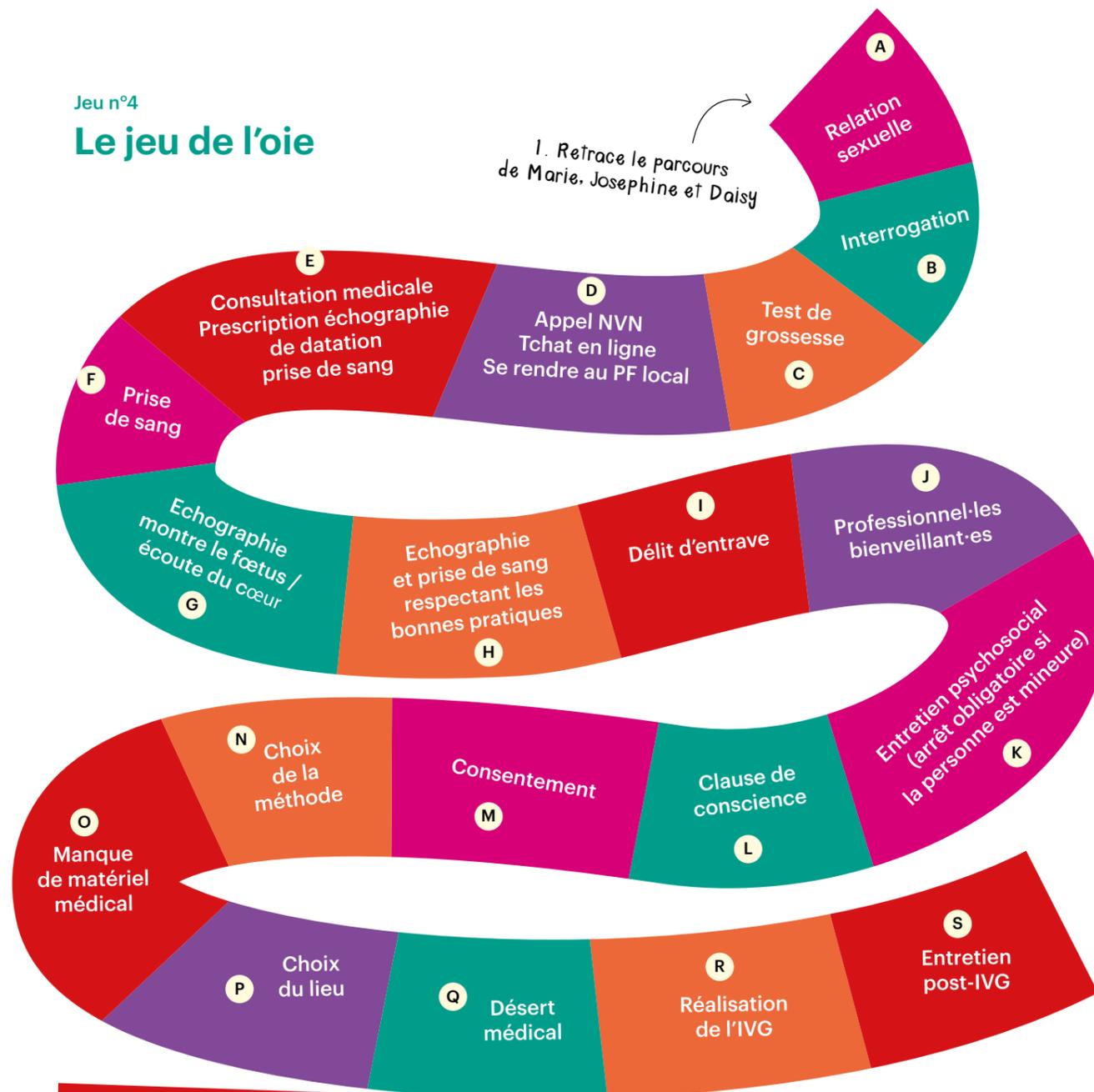
Ton résultat : _____

2. Reporte les lettres correspondant au parcours de chacune

Jeu n°4

Le jeu de l'oie

1. Retracer le parcours de Marie, Josephine et Daisy



Scénario n°3

Daisy a réalisé **un test de grossesse urinaire** qui s'avère être positif. Elle se rend à dans un centre de santé à proximité de chez elle. Lors de la consultation, **l'échographe lui montre le fœtus**. Déboussolée par cette pratique illégale, Daisy rebrousse chemin et se trouve **en consultation médicale avec sa médecin traitante** pour obtenir une prescription médicale. Sa médecin traitante l'oriente vers **des échographes respectant les bonnes pratiques**. Elle se rend à ce laboratoire et l'acte se passe bien. À la sortie du laboratoire, Daisy tombe sur un groupuscule anti-choix s'acharnant sur elle. La liberté de son choix est **entravée**. Elle retombe sur ces **interrogations**. Elle se sent perdue, mais elle s'accroche. Quelques jours après, elle se rend au **laboratoire ayant réalisé respectueusement** l'acte pour récupérer les résultats. Ensuite, elle décide de se rendre dans un cabinet pour réaliser une IVG.

Les professionnel·les, que Daisy rencontre, refusent de pratiquer l'IVG en invoquant leur clause de conscience. Ces dernier·ères l'orientent vers des professionnel·les bienveillant·es. Le laboratoire lui donne des indications pour qu'elle puisse se rendre là où **son consentement** sera recueilli.

Elle **choisit sa méthode**, mais elle découvre qu'il y a **un manque de matériel médical** disponible pour que son IVG soit réalisée. Elle reste clouée à cette étape du **consentement**. Puis, elle continue ses recherches et Daisy entérine **son choix de la méthode**. Malheureusement en avançant dans ses recherches, elle découvre que dans son secteur, il y a **un désert médical** rendant impossible la réalisation de l'acte. Daisy décide de garder **la méthode** qu'elle a choisie. Après des recherches de longues haleines, elle fait **le choix d'un établissement** un peu plus éloigné. Au sein de cette structure, elle peut **réaliser l'IVG**.

Ton résultat : _____

UN PARCOURS ENCADRÉ

Le parcours de l'avortement en France est très encadré, contrairement à ce que voulaient les militant-es du MLAC qui revendiquaient, dès 1973, **un avortement libre, géré en autonomie** par les femmes entre elles, sans ou très peu de contrôle médical sur le corps des femmes.

Cette grille met en avant cet **encadrement très médicalisé** du parcours des personnes voulant avorter. Pour connaître la définition de chacun des mots, n'hésitez pas à consulter le lexique page 38.



Jeu n°6

Les mots mêlés

K	K	Y	A	T	M	E	D	E	C	I	N	B	J	V
V	A	M	E	N	O	R	R	H	E	E	V	A	L	Q
H	U	A	N	P	C	O	M	H	O	P	I	T	A	L
H	E	G	L	E	G	I	S	L	A	T	I	O	N	Y
O	G	R	A	T	U	I	T	E	F	H	J	B	C	O
U	Z	N	N	T	R	K	C	T	Z	N	R	Y	A	Y
K	Z	N	F	A	S	P	I	R	A	T	I	O	N	S
A	I	V	G	B	O	T	G	N	E	Q	D	D	U	K
K	A	N	E	S	T	H	E	S	I	E	V	I	L	P
W	E	C	H	O	G	R	A	P	H	I	E	M	E	X
Z	N	Z	D	D	D	E	L	A	I	E	X	Y	O	D
U	C	O	N	S	U	L	T	A	T	I	O	N	D	Z
C	H	O	I	X	T	A	N	O	N	Y	M	A	T	G
R	M	I	F	E	P	R	I	S	T	O	N	E	A	N
H	T	Z	P	L	A	N	N	I	N	G	T	Q	Q	M

Aménorrhée
Anonymat
Canule
Consultation
Échographie
Hôpital
Législation
Mifépristone

Retrouve
et barre ces mots
dans la grille

Anesthésie
Aspiration
Choix
Délai
Gratuite
IVG
Médecin
Planning

LA CONTRACEPTION

Decouvre toutes les méthodes de contraception !



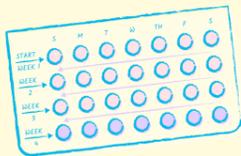
Préservatif externe

- À chaque rapport sexuel
- Méthode barrière
- À usage unique
- Protège des IST
- PEARL = 13% pratique / 2% théorique



Préservatif interne

- À chaque rapport sexuel
- Méthode barrière
- À usage unique
- Protège des IST
- PEARL : 21% pratique / 5% théorique



Pilule orale

- Tous les jours
- Hormonale
- 2 catégories :
 - œstrogène + progestérone
 - progestérone seule
- Ne protège pas des IST
- PEARL : 8% pratique / 0,7% théorique



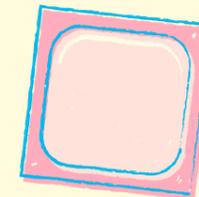
Anneau vaginal

- Toutes les 3 semaines
- Hormonale
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 8% pratique / 0,7% théorique



Slip ou anneau testiculaire

- Quotidien (min 15h/jour)
- Mécanique
- Ne protège pas des IST
- PEARL = recherches en cours



Patch transdermique

- Toutes les semaines
- Hormonale
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 8% pratique / 0,7% théorique



DIU hormonal

- 3 à 10 ans selon le modèle
- Hormonal
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 0,2% à 0,8% selon le modèle



DIU en cuivre

- 3 à 10 ans selon le modèle
- Mécanique
- Peut être utilisé comme contraception d'urgence
- Dans les 5 jours après l'exposition à risque
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 0,2% à 0,8% selon le modèle



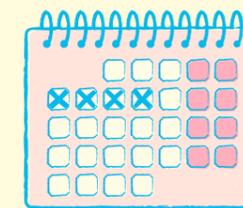
Implant sous-cutané

- Tous les 3 ans
- Hormonale
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 0,05%



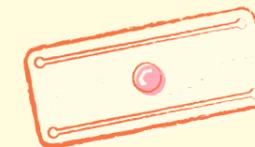
Injectable

- Dépend de la catégorie
- Hormonale
- 4 catégories :
 - Stoppe la production des spermatozoïdes
 - Diminue développement endomètre
 - Bloque ovulation
 - Rend glaire cervicale imperméable aux spermatozoïdes
- Ne protège pas des IST
- PEARL = dépend de la catégorie



Calcul et observation

- Quotidien
- Mécanique
- Se renseigner auprès de professionnels pour un suivi adapté
- Ne protège pas des IST
- PEARL = variable selon les méthodes



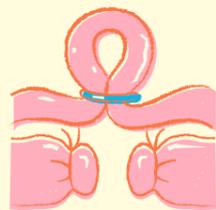
Pilule d'urgence

- Une prise
- Urgence
- 3 à 5 jours après l'exposition à risque
- Ne protège pas des IST
- Efficacité = 97% à 99,9% selon la méthode et la rapidité de la prise



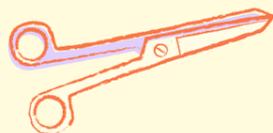
Diaphragme et spermicide

- À chaque rapport sexuel
- Méthode barrière
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 16% pratique / 6% théorique



Fermeture du canal tubulaire

- Permanent
- Chirurgicale
- Réversible selon la technique utilisée
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 0,5%



Vasectomie

- Permanent
- Chirurgicale
- Réversible selon la technique utilisée
- Ne protège pas des IST
- PEARL = 0,15%

© Illustrations réalisées par Loup Touzet.

Jeu n°7

Qui suis-je ?

Je ne protège malheureusement pas des IST.

Mon indice de PEARL (définition page 37) n'est pas en cours de recherches cliniques, personnellement la médecine me connaît assez bien (et c'est assez plaisant je ne te mens pas).

Je ne ressemble pas à une bague. Mais j'ai de l'élégance, je n'ai pas à rougir.

Je laisse le gel à un autre moyen de contraception qui en a plus besoin.
À vrai dire ces deux-là font la paire !

Je n'aime pas être sur la peau.
Je sais que ça plait à certains, mais ce n'est "patch" pour moi !

Je ne suis pas à l'aise avec les chiffres, oups. Le calcul, c'est pas pour moi. Je fais de mon mieux et c'est le plus important (même pour toi dans la vie de tous les jours, ne l'oublie pas ;)

Je ne suis pas permanent, après un check-up régulier, je vais devoir te dire au revoir, snif !

On m'installe, on ne m'implante pas... et puis pas dans le bras, un peu plus bas ;)

Ah oui, j'allais oublier, nan je n'ai pas besoin d'une piqûre, les aiguilles ça fait peur !

Tu n'as pas besoin de penser à moi tous jours, je suis assez autonome

Pimpon, en cas d'urgence, pense à moi ;)

Je n'impacte pas le développement de l'endomètre

Je suis aussi brillant que les paillettes

Je suis...

COMMENT
ÇA SE PASSE
DANS LE RESTE
DU MONDE ?



L'IVG EN EUROPE

La situation des femmes qui avortent est **très variable d'un pays à l'autre**. Certains ont mis en œuvre des politiques en faveur d'une pratique sûre, libre et gratuite. Dans d'autres pays, l'avortement n'est légal que dans certaines conditions, voire criminalisé.

Visualisez dans ce coloriage la variété des délais légaux qui sont fixés pour l'avortement dans le monde.

Bien que le délai légal soit majoritairement de 12 semaines d'aménorrhée, l'accès à ce droit n'est pas tout à fait libre. Des conditions de fond ou de forme doivent être remplies, plus ou moins contraignantes selon les pays. Ces conditions peuvent impacter la confidentialité et la faciliter d'accès à l'avortement. Par ailleurs, des changements légaux montrent que ce droit reste fragile, notamment en Italie avec l'adoption en avril 2024 de la loi autorisant les manifestations des groupes anti-IVG à l'intérieur des établissements prodiguant des IVG.

Le consensus sur l'IVG en Europe est loin d'être acquis. **La mobilisation continue !**

Jeu n°8

Carte à colorier

1. Résous dans l'ordre ces équations

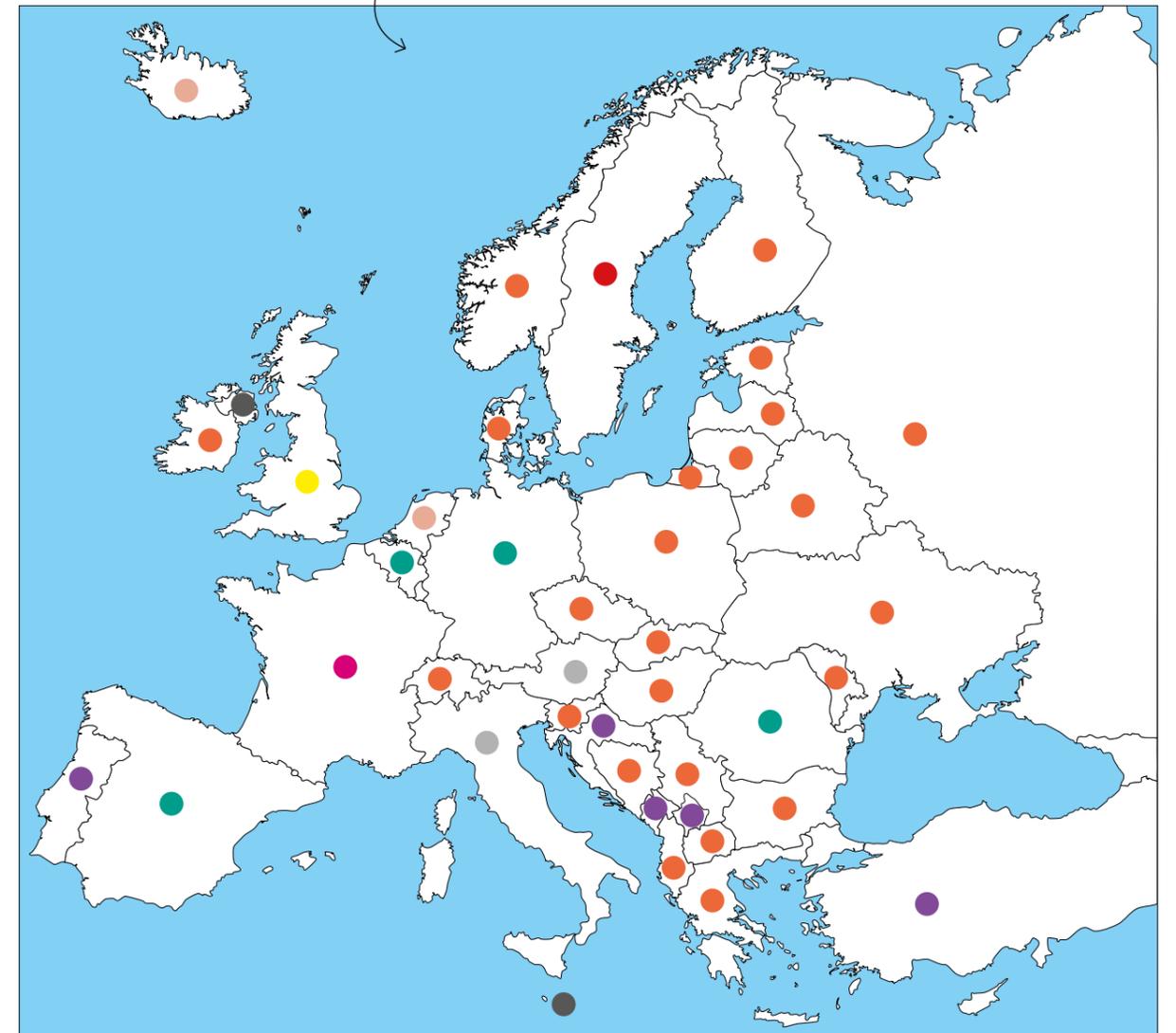
- 5+5 = ●
- + 2 = ●
- + 2 = ●
- + ● - ● = ●
- + ● - ● = ●
- + ● = ●
- + ● = ●
- = 90 jours
- = IMG seules

2. Reporte tes réponses ici

Tes réponses

- = _____
- = _____
- = _____
- = _____
- = _____
- = _____
- = _____

3. Colorie les pays de la bonne couleur



L'IVG DANS LE MONDE

Ce jeu permet de connaître quelques-unes des conditions sanitaires et réglementaires imposées ici et là dans le monde aux femmes qui veulent avorter.

Cela montre que **leur autonomie décisionnelle est encore loin d'être idéalement respectée !** Cette diversité juridique, sociale et culturelle montre que ce droit n'est pas protégé et reste encore très fragile.

L'autrice Fiene Marie KUIJPER écrivait dans le Grand Continent "une femme qui veut avorter, avortera, que ce soit légal ou non". Cette citation s'appuyant sur les statistiques du GUTTMACHER Institute, est une réalité.



Jeu n°9

Le quizz

Coche les bonnes réponses



- A** Combien de pays autorisent le recours à l'interruption volontaire de grossesse, sur demande et sans restriction, dans le respect d'un certain délai ?
 181
 52
 77
- B** L'avortement est strictement interdit dans :
 21 pays
 45 pays
 118 pays
- C** Dans 44 pays, l'avortement est autorisé seulement pour :
 Sauver la vie de la mère
 Pour des raisons de santé
- D** Combien de femmes meurent chaque année, à la suite d'un avortement à risque ?
 15 000
 47 000
 85 000
- E** Lequel de ces pays prévoit un délai de 24 semaines d'aménorrhée pour avoir recours à une IVG ?
 La Colombie
 L'Afrique du Sud
 Le Bénin
- F** En Uruguay, pour avoir recours à une IVG, la personne enceinte doit subir un entretien avec 3 professionnel·les de santé. Ils vont l'informer sur :
 Les risques médicaux liés à l'IVG
 L'aide à la maternité
 L'adoption
 Toutes les propositions ci-dessus
- G** Le monde a connu des revirements du droit à l'avortement brusques, notamment aux Etats-Unis en 2022. Quel pays a réduit brusquement le délai pour l'accès au droit à l'avortement de 12 à 5 semaines ?
 L'Islande
 Le Turkménistan
 Le Sénégal
- H** Au Japon les femmes mariées doivent-elles obtenir le consentement de leur mari pour avoir accès à une IVG ?
 Vrai
 Faux
- I** En Bolivie, lorsque la victime d'un viol tombe enceinte et que l'auteur l'épouse, peut-elle avoir recours à une IVG ?
 Oui
 Non
- J** Dans quel pays l'avortement (IVG ou IMG) est totalement prohibé ?
 Le Sénégal
 Le Nicaragua
 Madagascar
 Toutes les propositions

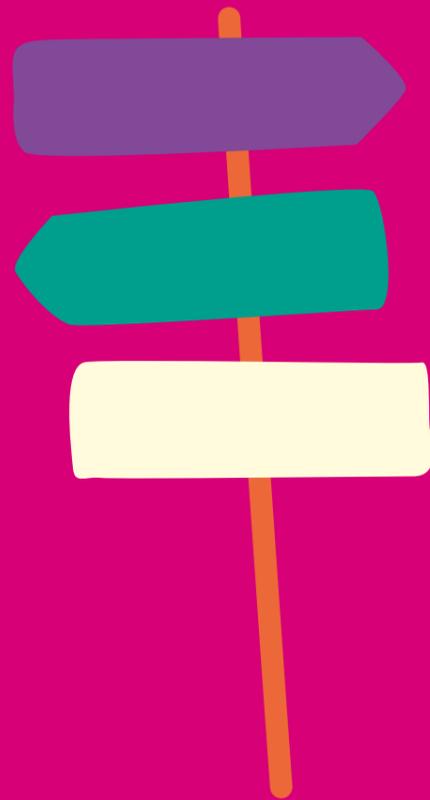
PLAIDOYER



MAIS OÙ EST MON CENTRE IVG ?

De nombreux obstacles peuvent encore venir se dresser dans le parcours des femmes qui ont décidé d'avorter : informations mensongères sur les risques liées à la pratique, stigmatisation des personnes qui avortent notamment sur les sites des anti-choix, réticences de certain·es professionnel·les, problèmes de disponibilités des établissements de santé dans les déserts médicaux ou durant les périodes estivales, manque de diversité de l'offre de soins répondant aux souhaits des femmes, etc.

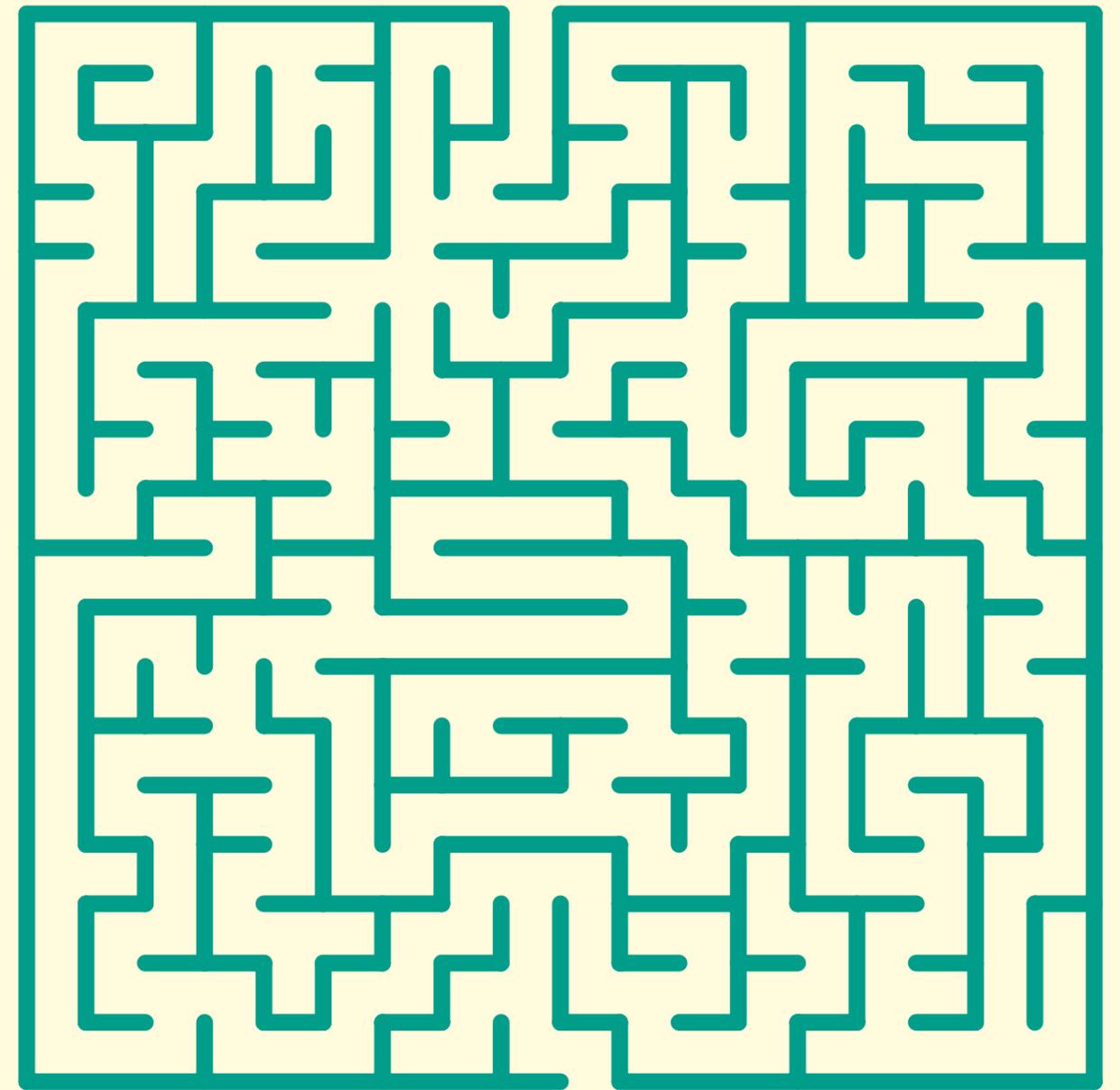
Ce jeu symbolise le fait que la lutte pour le droit à l'IVG pour toutes nécessite d'être soutenue !



Jeu n°10

Le labyrinthe

Retrace ton chemin pour arriver jusqu'au centre IVG



CIVG

UN FREIN MAJEUR

Nous vous invitons à deviner ici une expression qui fait référence à une mesure spécifique à l'IVG, introduite dans la loi en 1975, compromis négocié pour s'assurer des votes, elle existe toujours et malgré les tentatives pour la supprimer (la dernière fois en 2022) les opposants à sa suppression sont encore très puissants.

Or celle-ci fait de l'avortement un acte à part et est un des freins importants à un accès libre et sans dicriminations à l'avortement.



Jeu n°11

La charade

A collection of colorful cards with riddles and a response box. The cards are: an orange spiral-bound card, a teal card, a pink card, an orange lined card, a purple dotted card, and a red film-strip card. Below them is a purple box with a yellow response line.

Si vous êtes dans mon premier, vous ne pouvez pas sortir

Mon deuxième est le titre d'un film célèbre de Costa Gavras

Mon troisième est le petit mot qui vient avant la grossesse mais après le test

Mon quatrième est un mot pour désigner une vulve

Mon cinquième coupe du bois

Mon sixième sert à tenir une tasse

Mon tout est un dispositif de la loi qui fait de l'avortement un acte à part que le Planning souhaite voir supprimer

Indique ta réponse :

LA LUTTE CONTINUE

Ces prises de paroles de femmes et d'hommes engagé·es pour le droit à l'avortement montrent plusieurs choses : l'engagement pour le droit à l'avortement traverse la société entière et tous les milieux politiques, scientifiques, associatifs, juridiques, journalistiques, artistiques.

Et malheureusement, ces expressions dont les premières datent de 1967 jusqu'à 2024, illustrent bien que le combat pour le droit à l'avortement n'est jamais gagné et qu'il faudra se battre tout le temps.



Jeu n°12

Qui a dit ?

Inscris le chiffre correspondant dans le rond jaune

A Désinformer sur l'avortement c'est empêcher les femmes de choisir librement d'y avoir recours ou non

B "Pour cette pilule insensée que je prends sans y penser
Moi qui n'ai jamais fait l'amour avec un compte à rebours
Pour l'audace et le courage de celles qui à mon âge
Ont su desserrer les coutures des générations futures
Pour ce plaisir qui nous dépasse."

C Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes

D Si on écoutait les opposants à l'avortement, on tricoterait des brassières aux spermatozoïdes

E Nous estimons que l'heure est désormais venue de passer de la maternité accidentelle et due souvent au seul hasard, à une maternité consciente et pleinement responsable.

F Tu ne seras pas mon centre, Que savent-ils de mon ventre, Pendent-ils qu'on en dispose, Quand je suis tant d'autres choses

G Regardez-vous et regardez-nous. Quatre femmes comparaissent devant quatre hommes... Et pour parler de quoi ? De sondes, d'utérus, de ventres, de grossesses, et d'avortements !...

H Nos luttes ne seront pas achevées tant qu'il y aura des restrictions à ce droit

I IVG, un vote pour l'histoire mais pas sans mémoire

J Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en cause

K Le parcours de l'avortement pour certaines femmes et sur certains territoires, est encore un parcours de combattante.

L Si les hommes pouvaient attendre un enfant, l'avortement serait un sacrement

M L'argent est donc un obstacle de plus et l'absence de remboursement une situation d'injustice sociale, une illégalité flagrante entre les femmes

1. **Jeanne Cherhal**, paroles extraites de la chanson "Merci", 2018
2. **Gisèle Halimi**, dans sa plaidoirie au Procès de Bobigny, 1972
3. **Simone IFF**
4. **Simone de Beauvoir**, d'après le témoignage de Claudine Monteil, 1975
5. **Sarah Durocher**, présidente du Planning familial, 2023
6. **Florynce Rae « Flo » Kennedy**, juriste américaine, militante féministe et pour la défense des droits civiques
7. **Simone Veil** à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974
8. **Anne Sylvestre**, paroles extraites de la chanson "Non, tu n'as pas de nom", 1975
9. **Lucien Neuwirth**, 1967
10. **Yvette Roudy** à l'Assemblée nationale le 10 décembre 1982
11. **Guy Bedos**
12. **Lénaïg Bredoux**, journaliste Mediapart, dans un article du 4/3/2024
13. **Danielle Bousquet**, ancienne présidente du HCE, suite à l'adoption de la loi sur l'extension du délit d'entrave

SOLUTIONS

Jeu n°1

A10 ; B13 ; C15 ; D2 ; E1 ; F8 ; G4 ; H14 ; I7 ; J3 ; K17 ; L11 ; M9 ; N16 ; O12 ; P ; Q6 ; R5

Jeu n°2

1 Fouque ; 2 Zelensky ; 3 MLAC ; 4 MFPF ; 5 IFF ; 6 MLF ; 7 Seyrig ; 8 Pelletier ; 9 Roudy ; 10 Delphy ; 11 Wittig ; 12 Gaillot ; 13 Auclert ; 14 Veil ; 15 Giroud ; 16 Guigou ; 17 Halimi ; 18 Beauvoir

Jeu n°3



Jeu n°4

Scénario n°1 : ADHJMNPR
Scénario n°2 : BFKMNPRS
Scénario n°3 : CGEHIBHLJMNOMNQNR

Jeu n°5

Le test de grossesse n'a qu'un trait
Deux tâches de rousseur en plus
Lèvres roses
La couette blonde a disparu
Un seul point d'interrogation
La flamme est orange
Deux larmes au lieu d'une

Jeu n°6

K	K	Y	A	T	M	E	D	E	C	I	N	B	J	V
V	A	M	E	N	O	R	R	H	E	E	V	A	L	Q
H	U	A	N	P	C	O	M	H	O	P	I	T	A	L
H	E	G	L	E	G	I	S	L	A	T	I	O	N	Y
O	G	R	A	T	U	I	T	E	F	H	J	B	C	O
U	Z	N	N	T	R	K	C	T	Z	N	R	Y	A	Y
K	Z	N	F	A	S	P	I	R	A	T	I	O	N	S
A	I	V	G	B	O	T	G	N	E	Q	D	D	U	K
K	A	N	E	S	T	H	E	S	I	E	V	I	L	P
W	E	C	H	O	G	R	A	P	H	I	E	M	E	X
Z	N	Z	D	D	E	L	A	I	E	X	Y	O	D	
U	C	O	N	S	U	L	T	A	T	I	O	N	D	Z
C	H	O	I	X	T	A	N	O	N	Y	M	A	T	G
R	M	I	F	E	P	R	I	S	T	O	N	E	A	N
H	T	Z	P	L	A	N	N	I	N	G	T	Q	Q	M

Jeu n°7

Je suis le DIU cuivre

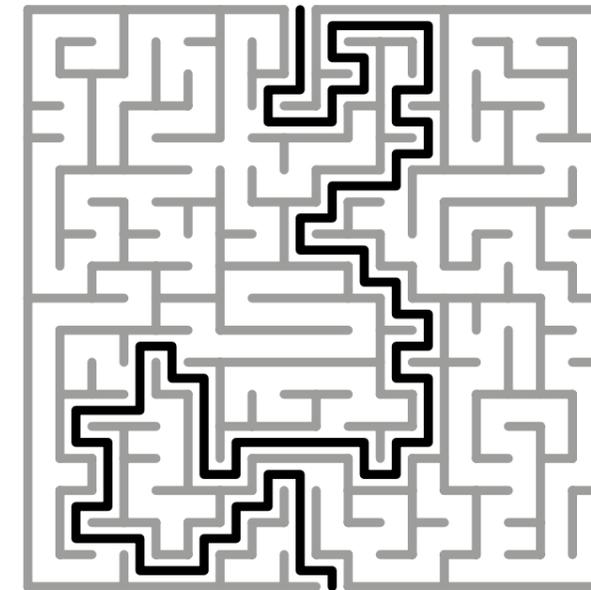
Jeu n°8

- = 10 semaines
- = 12 semaines
- = 14 semaines
- = 16 semaines
- = 18 semaines
- = 22 semaines
- = 24 semaines

Jeu n°9

A : 77
B : 21 pays
C : Sauver la vie de la mère
D : 47 000
E : La Colombie
F : Toutes les propositions
G : Le Turkménistan
H : Vrai
I : Non
J : Toutes les propositions

Jeu n°10



Jeu n°11

Clause de conscience

Jeu n°12

A13 ; B1 ; C7 ; D11 ; E9 ; F8 ; G2 ; H3 ; I12 ; J4 ; K5 ; L6 ; M10

LEXIQUE

Aménorrhée veut dire “absence de règles”. Pour dater une grossesse on parle souvent en semaine d'aménorrhée (SA), c'est à dire la date depuis laquelle les règles sont absentes

Avortement, IVG ou interruption volontaire de grossesse : pratique médicale qui permet de mettre fin à une grossesse non désirée pour toute femme, mineure ou majeure

Canule, petit tube en plastique introduit dans l'utérus pour en aspirer le contenu après la dilatation du col de l'utérus.

Contraception, il s'agit de tout moyen permettant d'éviter une grossesse, elle peut être locale, hormonale, naturelle ou définitive.

CCF : conseiller·ères conjugal·es et familial·es, sont les personnes formées à l'écoute qui accueillent toutes les personnes voulant se renseigner sur l'avortement

Endomètre ou muqueuse utérine est la paroi à l'intérieur de l'utérus, qui se gonfle de sang pendant la période de fécondation et qui est éliminée quand la fécondation n'a pas lieu : ce sont les règles

EVARS : Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle, sont des lieux d'information, d'écoute, de sensibilisation et de prévention en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. Le Planning familial est tête de réseau d'une grande partie des EVARS

Indice de PEARL est un mode de calcul utilisé dans les essais cliniques pour mesurer l'efficacité des méthodes de contraception, on parle d'efficacité théorique, quand la contraception est utilisée de façon optimum

Mifépristone est une des deux molécules pour arrêter une grossesse (mifépristone, puis le misoprostol). Ces médicaments vous sont remis par les médecins ou les sages-femmes.

IST, infections sexuellement transmissibles, sont des infections pouvant être transmises lors des relations sexuelles, avec ou sans pénétration. Il existe plus d'une trentaine d'IST.

OURS

Groupe de travail : Myriam Borel, Kentyn Corrèa--Payet, Noémie Gardais, Albane Gaillot, Chrystel Grosso, Nathalie Lothier, Nina Mériguet.

Responsable de publication : Albane Gaillot

Conception éditoriale et graphique : Nathalie Lothier

Illustrations : Freepik

© Le Planning Familial, novembre 2024

CONTACTS

Pour toute question sur l'avortement et la contraception :

un seul numéro

0 800 08 11 11

et le site internet

www.ivg-contraception-sexualites.org



le planning
familial